

REÇU DONS AUX ŒUVRES (Article 200-5 du Code Général des Impôts)

Numéro d'ordre du reçu

+ article 238 bis

Bénéficiaire des versements
Nom ou dénomination :
Association Sauvons la Recherche
Adresse:
N° 22 Rue Rue Méchain
Code postal 75014 Commune Paris
Objet: Oeuvrer auprès du public pour améliorer la compréhension du fonctionnement,
des apports et des besoins de la recherche
and appeared on the second one
Cochez la (ou les) case (s) concernée (s) :
☑ Oeuvre ou organisme d'intérêt général.
Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du
publié au Journal Officiel du
Association culturene ou de biennaisance autorisée à récevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de
Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du délivrée par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Culture.
Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.
Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.
Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du
Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.
Donateur
Nom:
Adresse:
N°
Code postal Commune Commune
Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :
francs euros
Somme en toutes lettres (en francs):
Somme en toutes lettres (en euros) :
Date du paiement : 15 12 2008
Mode de versement :
□ Numéraire ☑ Chèque ou virement □ Autres Date et signature
15 avril 2009